Cette communication publicitaire est exclusivement destinée aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

A partir de 31 octobre 2026

Invesco S&P 500 Equal Weight Swap UCITS ETF Acc

SPWS

Objectif du fonds

L'ETF Invesco S&P 500 Equal Weight Swap UCITS ETF Acc vise à fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance nette totale de l'indice S&P 500 Equal Weight (l'« Indice de Référence »), moins l'impact des frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF

Date de lancement du fonds	14 janvier 2025
Date de lancement de la classe d'actions	14 janvier 2025
Frais courants [1]	0,20% p.a.
Frais de swap [1]	0,08% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Non
Indice	S&P 500 Equal Weight Index (USD)
Devise de l'Indice	USD
Ticker Bloomberg de l'indice	SPXEWNTR
Méthode de réplication	Synthétique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets plc
Gestionnaire d'investissements	Assenagon Asset Management S.A.
Dépositaire	Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	Accumulation
Code ISIN	IE0000TZZ2B2
WKN	A40Q9Y
VALOR	138463762
SEDOL	BLFC9P5
Ticker Bloomberg	RSPS GY
Actif sous gestion	USD 1.047,04m
NAV par action	USD 6,04
Actions en circulation	173.445.279
Classification SFDR	Article 6

Indicateur de risque

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

[1] Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction. Les frais de swap reflètent le coût de fourniture de l'exposition à l'indice du Fonds. Le mécanisme de swap permet de générer une performance améliorée par rapport à l'indice de référence du fonds. Les frais de swap sont inclus dans cette performance améliorée et ne sont pas facturés séparément. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents juridiques pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement

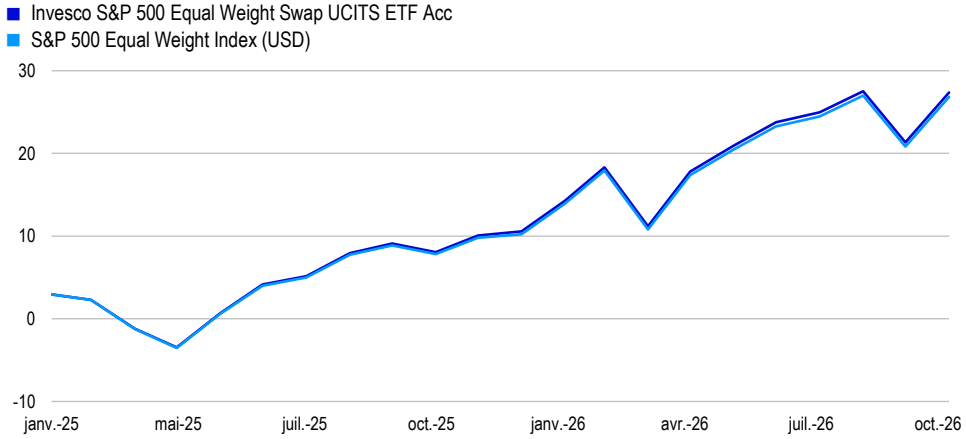
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. La capacité du Fonds à suivre la performance de l'indice de référence dépend de la capacité des contreparties à assurer la performance continue de l'indice de référence conformément aux contrats de swap, et serait également affectée par tout écart entre le prix des swaps et le prix de l'indice de référence. L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde des actifs ou agissant en tant que contrepartie de produits dérivés ou d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières. La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être sensible à un certain nombre de facteurs, notamment les activités et les résultats de l'émetteur, ainsi que la conjoncture économique et les conditions du marché générales et régionales. Ce qui peut se traduire par des fluctuations de la valeur du Fonds. Le fonds peut acheter des titres qui ne font pas partie de l'indice de référence et conclura des contrats de swap pour échanger la performance de ces titres contre la performance de l'indice de référence. Le Fonds est investi dans une région géographique particulière, ce qui peut entraîner des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds que pour un fonds ayant un mandat d'investissement géographique plus large.

A propos de l'indice

L'Indice de Référence mesure la performance des entreprises de l'indice S&P 500 en adoptant une approche neutre en termes de taille. L'Indice de Référence est construit à partir de l'indice S&P 500 parent en incluant les mêmes titres constitutifs mais en les pondérant de manière égale à chaque date de rééquilibrage, plutôt qu'en pondérant les entreprises par la capitalisation boursière ajustée au flottant.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures.

Performance de l'indice, % de croissance depuis la création de l'indice



Performance cumulée au 31 octobre 2026 (%)

	1Y	3Y	5Y	10Y	Date de création
ETF	17,88	-	-	-	27,38
Indice	17,62	-	-	-	26,81

Performance calendaire (%)

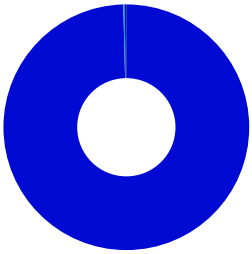
	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
ETF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Performance sur 12 mois glissants (%)

	10.25 10.26	10.24 10.25	10.23 10.24	10.22 10.23	10.21 10.22	10.20 10.21	10.19 10.20	10.18 10.19	10.17 10.18	10.16 10.17
ETF	17,88	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice	17,62	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : Invesco, Bloomberg L.P., FactSet. La performance de l'indice/indice de référence est indiquée dans la devise de l'indice/indice. La performance des ETF indiquée est calculée par rapport à la valeur liquidative, y compris les revenus nets réinvestis et déduction faite des charges courantes et des coûts de transaction du portefeuille, en USD. Les chiffres ne reflètent pas le cours réel des actions, l'impact de l'écart entre l'offre et la demande ou les commissions des courtiers. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. La performance de la la valeur liquidative de l'ETF diffère de celle de l'indice en raison des frais courants et des coûts de transaction du portefeuille et du fait que l'ETF ne détient pas nécessairement toujours tous les titres de l'indice dans leur pondération respective. Cet ETF ne facture pas de frais d'entrée.

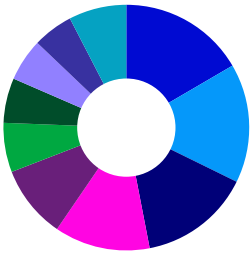
Allocation géographique (%)



États Unis	99,6
Pays-Bas	0,2
Suisse	0,2

Source: Invesco au **30 sept. 2026**

Allocation sectorielle (%)



Industrie	16,6
Technologie	15,7
Services financiers	14,7
Santé	12,6
Produits de consommation non courante	9,6
Produits de consommation courante	6,5
Services publiques	5,9
Immobilier	5,6
Matériaux	5,3
Autres	7,6

Source: Invesco au **30 sept. 2026**

Les données des composants de l'indice sont retardées et/ou limitées en raison des restrictions de licence appliquées par le fournisseur d'indice.

Top expositions (%)

Nom	Poids
MODERNA ORD	0,32
PTC ORD	0,30
ACCENTURE CL A ORD	0,29
GARTNER ORD	0,26
HASBRO ORD	0,26
EVERPURE CL A ORD	0,26
METTLER TOLEDO ORD	0,26
CHRLS RIVER LABS ORD	0,25
CARNIVAL ORD	0,25
REVVITY ORD	0,25

Source: Invesco au **31 oct. 2026**

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invesco.com/ie-manco/en/home.html. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

L'indice "S&P 500 Equal Weight" est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou de ses sociétés affiliées ("SPDJI") ; Invesco bénéficie d'une licence d'utilisation de ce produit. Standard & Poor's® et S&P® sont des marques de fabrique déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC ("S&P") ; Dow Jones® est une marque de fabrique déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC ("Dow Jones") et l'utilisation de ces marques de fabrique a fait l'objet d'une licence octroyée par SPDJI et d'une sous-licence à certaines fins par Invesco. L' Invesco S&P 500 Equal Weight Swap UCITS ETF n'est pas soutenu, avalisé, vendu ni promotionné par SPDJI, Dow Jones, S&P, leurs sociétés affiliées respectives et aucune de ces parties ne fait la moindre déclaration quant à l'opportunité d'investir dans ce produit (ces produits) ni n'endosse la moindre responsabilité relative à toute erreur, omission ou interruption de l'indice S&P 500 Equal Weight Index.

Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, 4th Floor, The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irelande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

Réplication synthétique: Les fonds synthétiques possèdent un portefeuille diversifié d'actions qui peut différer de l'indice de référence. L'ETF passe un contrat avec une ou plusieurs banques (chacune étant une contrepartie), qui acceptent de payer toute différence entre la performance du portefeuille et celle de l'indice, moins les frais applicables. Ces contrats sont connus sous le nom de swaps. L'utilisation de swaps assure un suivi précis de l'indice mais introduit un risque de contrepartie : si une contrepartie ne paie pas la performance de l'indice due en vertu du contrat de swap, le ETF se fiera plutôt à la performance de son portefeuille d'actions, qui pourrait être inférieure à celle de l'indice. L'exposition d'un ETF à une contrepartie de swap est limitée par la réglementation sur les OPCVM, et limitée davantage par les mesures que nous imposons.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.